Collège François Villon
26 avenue des Platanes
79330 Saint-Varent
tél : 0549 675 119
fax : 0549 964 302
email : ce.0790032f@ac-poitiers.fr

D.N.B 2017

Organisation des oraux

référence : BO n° 14 du 08 avril 2016

Date de passation de l'épreuve	**vendredi 02 juin 2017** matinée banalisée pour le niveau 3ème	
Date limite de dépôt du choix du projet présenté à l'oral	**mardi 09 mai 2017** Le document joint est à remplir et à signer par l'élève et les responsables légaux et à remettre au professeur principal	
Choix du projet présenté à l'oral	• **L'épreuve orale** de soutenance du projet permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a menés au cours : - **des enseignements pratiques interdisciplinaires** (E.P.I.) du cycle 4 ou - **des parcours éducatifs** (parcours Avenir, parcours Citoyen, parcours d'Education artistique et culturelle, parcours Santé)	
Durée de l'épreuve	• **Pour un candidat seul : 15 minutes** (5 minutes d'exposé oral et 10 mn d'entretien avec le jury) • **Pour une équipe** (trois élèves maximum) : **25 minutes** (10 minutes de présentation – 15 minutes d'entretien) Le jury veille à ce que chaque candidat de l'équipe dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le projet.	
Nature de l'épreuve	**Cette épreuve orale est une soutenance** : elle n'a pas pour but d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa **capacité à exposer la démarche** qui a été la sienne, **les compétences et les connaissances** qu'il a **acquises** grâce à ce projet.	
Contenu de l'épreuve	• Le candidat peut présenter ce qu'il a réalisé (production sous forme de projection, enregistrement, réalisation numérique, etc.), mais cette réalisation concrète ne peut intervenir qu'en appui d'un exposé qui permet d'**évaluer essentiellement les compétences orales et la capacité de synthèse**. • S'il présente un projet portant sur la thématique « Langues et cultures étrangères », le candidat peut **effectuer une partie de sa présentation en langue vivante étrangère**, dans la mesure où cette langue est enseignée dans l'établissement. • Si le candidat a connu une expérience de mobilité internationale, il est recommandé qu'il puisse la valoriser dans son exposé.	
Jury	• Tout professeur de l'établissement de toute discipline et tout personnel validé par le chef d'établissement (deux membres dont au minimum un professeur)	
Critères d'évaluation	• L'épreuve de soutenance du projet est notée sur 100 pts	
	Maîtrise de l'expression orale (50 pts)	Maîtrise du sujet présenté (50pts)
	- s'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire - exprimer ses sensations, ses sentiments, formuler un avis personnel à propos d'une oeuvre ou d'une situation en visant à faire partager son point de vue - employer un vocabulaire précis et étendu - participer de façon constructive à des échanges oraux - participer à un débat, exprimer une opinion argumentée et prendre en compte son interlocuteur - percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole - s'approprier et utiliser un lexique spécifique au contexte	- concevoir, créer, réaliser - mettre en oeuvre un projet - analyser sa pratique, celle de ses pairs - porter un regard critique sur sa production individuelle - argumenter une critique adossée à une analyse objective - construire un exposé de quelques minutes - raisonner, justifier une démarche et les choix effectués - mobiliser des outils numériques